

# REVEL *Dialogue* N° 92



Mai 2013



# Info Services

## Prochain numéro

Date limite de dépôt  
des articles : **Lundi 23 sept**

Sortie prévue le : **Vendredi 11 octobre**

### Revel Dialogue N° 92

Responsable de la Rédaction : Dominique Maillet.

Comité de rédaction : Mireille Berthuin, Laurence Leroux, Guillaume Capron, Thierry Mazille.

Pour faciliter la fabrication du journal, merci de taper vos articles en utilisant le modèle disponible sur le site web et de nous les transmettre par e-mail à :

**[revel-dialogue@revel-belledonne.com](mailto:revel-dialogue@revel-belledonne.com)**

Les personnes n'habitant pas le village mais souhaitant recevoir le Revel Dialogue doivent s'adresser en mairie.

@@@@@@

Rejoignez Revel-Infos pour diffuser et recevoir les dernières informations relatives à la vie du village.

Pour vous abonner, envoyez un mail à [sympa@listes.revel-belledonne.com](mailto:sympa@listes.revel-belledonne.com) avec comme sujet "subscribe revel-infos"

Pour diffuser une information, envoyez un mail à l'adresse suivante :

**[revel-infos@listes.revel-belledonne.com](mailto:revel-infos@listes.revel-belledonne.com)**

## Assistantes Maternelles Agréées.

ARNAUD Stéphanie, Les Roussets  
BERNARD Nicole, les Jacquets  
BERTSCH Carole, Le Mollard, St Jean  
BLACHON Nadine, Les Faures  
BŒUF Isabelle Charrières neuves  
CORDIER Cécile, Les Jacquets  
CUROT Isabelle, Les Guimets  
DAVID Danièle, Le Mont  
GAYET Francine, Corps d'Uriage  
GEROMIN Caroline, Le Sauzet  
GIRONA Yolande, Le Mont  
GUIBERT Christelle, le Naysord St Jean  
FACQ Florence, Le Naysord St Jean  
MARCOZ Jacqueline, le Sauzet  
MASTROPIETRO Claire, les Guimets  
ODEZENNE-GAIDET Valériane, Chantorelle St Jean  
PLANET Evelynne, Les Roussets  
RIVIER Emmanuelle, Le Cornet  
STALEY Françoise, Les Izards Corps d'Uriage  
VIAL DAVID Laurence, Le Couvat St Jean

## Secrétariat

Tél. 04.76.89.82.09  
Fax : 04.76.89.83.13  
[mairie@revel-belledonne.com](mailto:mairie@revel-belledonne.com)  
Ouvert au public :  
Lun de 13h30 à 17h00  
Mar de 14h00 à 19h00  
Vend de 14h00 à 18h00  
Sam de 8h30 à 11h30

## Service Animation

Tél. : 04.76.89.86.00. En cas d'absence, laissez votre message sur le répondeur [service-animation@revel-belledonne.com](mailto:service-animation@revel-belledonne.com)

## Permanence sociale CCAS

Tous les vendredi après midi sur RDV entre 14h et 18h 30

## Services Techniques

Tél. 04.76.89.81.24  
[services-techniques@revel-belledonne.com](mailto:services-techniques@revel-belledonne.com)  
Vous pouvez les contacter directement pour tous les problèmes concernant l'eau, la voirie, l'urbanisme. Laissez vos messages sur le répondeur téléphonique, ils sont relevés quatre fois par jour (sauf Week-end).

## Communauté de Communes du GRESIVAUDAN

Tel : 04 76 08 04 57  
Rencontre sur RDV avec l'architecte conseil

## Bibliothèque Municipale

Tel : 04.76.89.86.45  
[www.abiblio.com/revelopac](http://www.abiblio.com/revelopac)  
Horaires d'ouverture :  
Lundi et jeudi de 16h à 18h  
Samedi de 10 h à 12 h,  
Pendant les vacances scolaires tous les samedis de 10 h à 12 h

## Compteurs d'Eau

Tout changement de locataire ou de propriétaire

doit être signalé à la mairie, afin d'effectuer le relevé du compteur d'eau.

Dans le cas contraire, la totalité de la facturation sera adressée à l'ancien locataire ou propriétaire.

## Assainissement

Pour tout renseignement concernant le Service Public d'Assainissement Non Collectif, vous pouvez vous adresser à Mme Isabelle POULAIN, à la mairie (04.76.89.82.09).

## Infos pratiques EDF GDF

Accueil clientèle téléphonique : 0 810 668 284  
Urgence Électricité : 0 810 333 438

## Collectes Ordures Ménagères

Tournées estivales :  
☑ Poubelle bleue (tri) : Jeudi de 4h à 11h.  
☑ Autre poubelle : Lundi de 4h à 11h.

## Gros objets 2013 :

21 mai - 18 juin -  
17 septembre - 15 octobre

## Ouverture des déchetteries

04 76 08 03 03 - 04 38 72 94 30  
CROLLES et St ISMIER : lundi au dim de 8h30 à 17h45.  
St Martin d'Uriage (la Ronzière) : Lundi au Sam de 8h30 à 17h 45 sauf le 1er janvier, 1er mai et 25 décembre.

*Des objets trouvés sont régulièrement ramenés à la mairie et ne sont jamais réclamés. En cas de perte, pensez à venir demander au secrétariat.*

*Retrouvez les archives du Revel Dialogue, les dernières annonces sur les manifestations à Revel et plein d'infos utiles sur [www.revel-belledonne.com](http://www.revel-belledonne.com)*



## Le mot du maire

Le Revel Dialogue du printemps est toujours le moment de vous présenter le budget de la commune. L'exercice budgétaire détermine les moyens pouvant être mis en œuvre et donc notre capacité à réaliser nos projets. En 2013, nous constatons une complexité croissante pour la finalisation du budget et ceci pour différentes raisons :

- ☞ Des dotations fluctuantes soumises à l'économie nationale et départementale (droit de mutation, fond de compensation...)
- ☞ Un gel de la dotation d'Etat (cette année compensée à Revel par une prise en compte de l'augmentation de la population).

Malgré une configuration nationale peu optimiste, le budget de la commune nous permet d'aborder cette année sereinement.

Néanmoins, je reste préoccupé par la difficulté croissante pour faire avancer les projets. En cause notamment la superposition des textes de Loi qui rendent difficiles leur mise en œuvre. Que ce soit en matière d'urbanisme, d'assainissement, de gestion de l'eau ou de celle des risques naturels, les communes, sous l'autorité des services de l'Etat, sont confrontées à des décisions de plus en plus rigides et parfois même contradictoires. Cela entraîne une surcharge de travail administratif au niveau communal et les projets, s'ils arrivent à être menés à terme, le sont au prix d'un gaspillage économique et d'une perte de temps. Je reçois régulièrement des administrés et je sais à quel point ce fonctionnement est aussi pour eux devenu incompréhensible et insupportable.

Cet état de fait est partagé par d'autres maires et traversent tous les courants politiques. J'envisage d'alerter les services de l'Etat car les actions publiques tant au niveau communal, qu'intercommunal ou régional deviennent difficilement réalisables.

Si les réglementations et les Lois sont nécessaires au fonctionnement de toute société, elles ne doivent pas être un frein mais au contraire un appui à l'initiative collective et individuelle. La mutation de notre société est inévitable. Je reste confiant et nous resterons vigilants pour que l'humain y garde toute sa place.

*Bernard Michon*

## Edito

Les lecteurs les plus perspicaces du dernier Revel Dialogue n'ont pas manqué - et pour certains avec un certain émoi - de lire le paragraphe suivant dans les comptes rendus de conseil : « *Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le projet de réaménagement et de mise en accessibilité PMR du bâtiment ECOLE / MAIRIE. L'estimation des travaux s'élève à 647.360 euros HT...* ».

Cet entrefilet, il faut le reconnaître plutôt lapidaires, généraient une intense activité sur les messageries des Revelois puis une présence record des administrés lors du conseil municipal suivant. L'occasion pour certains administrés d'exposer leurs doutes sur le bienfondé d'un tel projet « dans ces temps de crise » et « dans un village comme le notre ». L'occasion pour l'équipe de replacer la demande d'investissement dans son contexte.

Conscient de notre défaut de communication, nous avons consacré dans ce RD un article complet sur ce projet qui, rappelons-le, en est encore au stade d'étude.

Les grands projets de la municipalité sont toujours l'occasion de débats au sein du conseil et avec les Revelois. Les interpellations parfois virulentes qui les émaillent alimentent le débat démocratique et nous donnent l'occasion de nous reposer la question des principes qui sous-tendent notre action :

- ☞ Peut-on systématiquement s'abriter derrière « La Crise » pour stopper les dépenses et n'engager aucun projet ? Au-delà de la baisse de services aux Revelois cela n'aurait-il pas comme conséquence d'alimenter cette crise ?
- ☞ La municipalité peut-elle se retrancher derrière la solidarité reveloise, aussi réelle soit-elle, pour ne pas jouer son rôle en matière de mise en accessibilité. Pouvons-nous prendre le risque d'exclure des personnes en difficulté qui rebutteraient, comme c'est souvent le cas, à demander de l'aide ?

Pour ma part, après mure réflexion, j'ai la réponse à ces questions et soutient ce projet, sachant que son périmètre reste encore à définir.

*Dominique Maillet*

# La vie municipale

## Travaux

Les élus en charge des travaux et les services techniques sont comme chaque année largement impliqués dans les travaux courants d'entretien des voiries (route des Geymonds notamment), des bâtiments, et des espaces publics (ré-engazonnement du terrain de foot).

Quelques chantiers retiennent particulièrement l'attention.

## Beffroi de l'église

### *Le prochain sommeil de Cécile et Agathe*

Comme annoncé dans le RD91, la réhabilitation du beffroi de l'église est nécessaire pour assurer la stabilité de l'édifice. Pour mémoire, le beffroi est un ouvrage de charpente destiné à supporter et à permettre de faire mouvoir des cloches, tout en absorbant les vibrations. En effet, si les cloches étaient reliées directement à la pierre, leurs vibrations affaibliraient les murs qui finiraient par s'écrouler.

La consultation des fournisseurs pour la réalisation des travaux est en cours.



## Cheminement piéton

Ce projet débuté en 2009 a pour objectif d'assurer la continuité d'un cheminement piéton entre la Bourgeat et la sortie du village au Sauzet.

Le dernier tronçon entre la Bourgeat et la place du village a fait l'objet d'un premier plan d'aménagement dont le coût n'a pas été jugé supportable par la commune. Il fait donc l'objet de nouvelles études avec les services du Conseil Général en concertation avec les riverains afin de trouver une solution dans un budget acceptable et au regard des subventions accordées. Nous espérons réaliser ce projet avant la fin de l'année.

## Éclairage public

Après avoir installé des horloges permettant de couper l'éclairage public après 23h00, nous allons procéder au changement des luminaires du centre bourg afin que l'éclairage soit à la fois plus économe et efficace. Cette opération est subventionnée à hauteur de 80 % par le Syndicat des Energies du Département de l'Isère (SEDI) et l'ADEME.



Afin de poursuivre la réduction des pollutions lumineuses et des coûts afférents, nous avons également commandé un diagnostic d'éclairage public sur l'ensemble de la commune pour déterminer les points lumineux qui seront conservés. Compte tenu de la réglementation en vigueur, nous serons amenés à supprimer les luminaires non utilisés.



Suite aux premières actions menées (installation des horloges pour couper l'éclairage la nuit), notre village a obtenu une étoile au concours annuel \*Villes et Villages Étoilés\*. Ce concours a

pour objectif de faire connaître aux élus de toutes les communes de France les origines de la pollution lumineuse et les solutions existantes pour en réduire les conséquences. L'attribution de 1 à 5 \*étoiles\* récompense les efforts faits par les communes pour leur engagement vers un développement durable.

## Cabane du Colon

Le projet de réhabilitation de la cabane du Colon a pour objectif de satisfaire aux normes relatives au logement du berger pendant la période d'estive (à l'aller et au retour de la Pra). Les premières études ont abouti à la production d'un « Avant Projet Sommaire » et d'une première estimation des coûts. Ce projet doit cependant faire face à de très nombreuses contraintes (sanitaires, norme de construction, sécurité du site...) et a pour l'instant dû être stoppé. De nouvelles démarches sont en cours qui décideront de sa poursuite ou non.

## Travaux sur RD 11 par le Conseil Général

Le Conseil Général effectuera des travaux de protection contre les chutes de pierres sur la route de Domène cet été. Ils sont prévus entre le 15 juillet et le 27 août pour ne pas impacter les transports scolaires. Ils consistent en une purge des matériaux, la pose d'un grillage de protection et le « talutage » de la crête.

Une coupure totale de la route entre 9 et 16 heures aura lieu du 22 au 26 juillet. En dehors de ces dates, des coupures ponctuelles pourront avoir lieu et un alternat de feux sera mis en place. Le Conseil Général est en charge de la mise en place de la signalisation du chantier.

## Accessibilité et réaménagement du bâtiment de la mairie

### Petit retour sur la genèse du projet

Repoussé depuis plusieurs années, le projet de réaménagement du bâtiment de la mairie était lancé en 2012 avec une première annonce dans le Revel Dialogue du mois de mai.



Quelques lignes dans les RD suivants et notamment dans la rubrique Travaux du dernier

numéro : « ... nous avons donc lancé une étude concernant les locaux de la mairie et de l'école. Outre la mise en accessibilité, cette étude intègre l'amélioration de l'accueil des administrés et la réorganisation de l'espace de travail des agents... ».

Un autre passage retenait l'attention de certains et justifie cet article. . « ...L'estimation des travaux s'élève à 647.360 euros HT... »

### Pourquoi si cher ?

L'obligation légale de mise en accessibilité du bâtiment de la mairie (loi du 11 février 2005) a été l'élément déclencheur de ce projet mais il n'en est pas, loin s'en faut, la seule justification. D'autres travaux étaient nécessaires et auraient tôt ou tard été engagés indépendamment de la simple mise en accessibilité : refonte des réseaux informatiques et électriques, aménagement de l'espace de travail pour répondre à l'augmentation des effectifs (mairie, Natura, communauté...), mise aux normes des sanitaires de l'école, réfection de la chaudière.

La répartition globale des coûts sur cette première estimation est la suivante :

- Accessibilité mairie (ascenseur...) : 130 K€
- Accessibilité école (rampe accès, sanitaire) : 120 K€
- Chaufferie : 45 K€
- Aménagements étage (passage entre les deux ailes, réseaux, sanitaires...) : 220 K€
- Honoraire architecte : 90 K€

Le montant escompté des subventions étant de 50%, la part dépensée par la commune sur la partie accessibilité de la mairie devient plus raisonnable.

Enfin ce budget pour le réaménagement complet de 500 m2 de bâtiment, est à rapprocher des autres grands projets de la commune : services techniques, maison Guimet (1 100 K€ - dont 398 K€ de part communale).

### Pourquoi si vite ?

Le budget annoncé de 647.360 euros HT correspond à une estimation réalisée par le cabinet d'étude pour l'ensemble du projet d'aménagement du bâtiment. Compte tenu des contraintes de calendrier et pour ne pas repousser le projet d'un an supplémentaire, il nous fallait envoyer le dossier de subvention courant janvier.

Il faut savoir qu'une fois un dossier déposé et la subvention accordée sur le principe, il est toujours possible de diminuer l'enveloppe du projet mais impossible de l'augmenter (en gardant le même taux de subvention). Nous avons donc demandé une subvention correspondant à l'enveloppe maximale avec la ferme intention de retravailler le projet pour le faire rentrer dans une enveloppe plus acceptable, voir de l'étaler dans le temps.

## Y sommes nous obligés ?

Le choix de conservation du bâtiment existant pour les locaux de la mairie ayant vite été arrêté, la mise en accessibilité nous est apparue comme une obligation.

Les dérogations exceptionnelles ne peuvent en effet selon la loi être accordées qu'après « démonstration de l'impossibilité technique de procéder à la mise en accessibilité ou en raison de contraintes liées à la conservation du patrimoine architectural ou lorsqu'il y a disproportion manifeste entre les améliorations apportées et leurs conséquences... Ces dérogations sont accordées après avis conforme de la commission départementale consultative de la protection civile, de la sécurité et de l'accessibilité, et elles s'accompagnent obligatoirement de mesures de substitution... ».

Ces dérogations ne s'appliquent pas à notre projet. Nous avons donc souhaité nous placer dans le cadre de la loi, d'autant que nous ne pourrions bénéficier d'aucune subvention publique sur l'aménagement de ce bâtiment tant qu'il ne satisfera pas aux contraintes d'accessibilité.

## Des alternatives ?

L'accessibilité de l'accueil au public ne signifie pas nécessairement rendre accessible le premier étage avec notamment installation d'un

ascenseur et ouverture des portes à la largeur adéquate.

Nous avons en effet investigué la solution de déporter tout ou partie des locaux de la mairie au rez-de-chaussée du bâtiment. Les

impacts sur le fonctionnement de l'équipe municipale (élus et salariés) et de l'école, nous ont incité à privilégier le réaménagement de l'étage d'autant que l'école est soumise aux mêmes impératifs d'accessibilité.

## Et maintenant

Aucune décision n'a encore été prise par le Conseil Municipal et nous continuons à travailler sur ce dossier pour trouver des alternatives nous permettant de réduire les coûts.

Nous vous donnons rendez-vous dans les colonnes du Revel Dialogue ou lors de réunions d'information ou groupe de travail que nous pourrions être amenés à organiser.

## Dénomination des routes de Revel

Nous avançons sur le dossier de dénomination des routes de Revel et pouvons aujourd'hui vous en présenter le plan définitif. Une dizaine de personnes se sont manifestées lors de la permanence qui a eu lieu le 16 février dernier en mairie, pour proposer des changements par rapport au projet initial. Nous leur avons demandé de faire valider leurs propositions auprès de leurs voisins afin que les changements se fassent dans le dialogue et que chacun puisse s'exprimer. Nous avons retenu les propositions validées à l'unanimité.

Parmi les exemples de concertation, notons la route des Jacquets qui devient le Chemin des Magnolias, ou la route des Molettes qui sera dans la continuité de la route de Charrières Neuves.

Nous remercions tous les habitants qui se sont impliqués pour ce dossier.

L'heure est maintenant au tirage des plans, à la fabrication puis à la pose des panneaux. Un plan du village sera distribué dans le prochain Revel Dialogue. Les grands plans des panneaux indicateurs au bourg ainsi qu'aux Roussets seront également changés à l'automne.

Les numéros des maisons sont aussi en cours de fabrication. Vous pourrez venir les retirer en mairie à la rentrée de septembre.

La mairie s'occupe d'enregistrer les coordonnées GPS de chaque route auprès de l'IGN, TomTom, Mappy et autres utilisateurs.

Vous trouverez ci-joints les plans définitifs des routes de Revel.









## Urbanisme

### Permis de Construire

-  GERIN Patrice, Le Verger de Revel, Modifications accordées
-  SIED, La Tour, création d'une micro-centrale accordée par arrêté préfectoral
-  DEVEZE Jean-Philippe, Les Jacquets, construction d'une maison d'habitation refusée
-  SID Mehdi, Les Molettes, Modifications accordées
-  DAMPNE, Les Faures, Construction d'une maison d'habitation accordée

### Déclaration Préalable

-  LANOISELEE Benoît, Le Sauzet, création d'une véranda accordée
-  GUILLOUD Michèle, Charrières Neuves, abri à moutons accordé
-  PLANCHE Yannick, Les Molettes, Réfection de toiture et extension pour abri bois accordés
-  CHABAUD Jean, La Sarazine, Abri de jardin accordé
-  BOUSSANT Marc, Le Soubon, détachement d'un lot de 2000m<sup>2</sup> pour construction d'une maison d'habitation de 200m<sup>2</sup> refusé
-  DESCOTILS Luc, Les Molettes, Pose de 16 panneaux photovoltaïques et de 2 panneaux solaires thermiques en toiture accordée

### Certificats d'Urbanisme

-  Me KRAMPAC-DUVERNEUIL Marie - Notaire, Crut du Fez, La Tour, Les Martinots, Cote Perchoud
-  Mr et Mme BUZENET, Les Jacquets
-  Me KRAMPAC-DUVERNEUIL Marie - Notaire, Freydières
-  Me PERROT - Notaire, Les Guimets
-  Me PEYSSON et PEQUEGNOT - Notaires, Les Jacquets
-  Me KRAMPAC-DUVERNEUIL Marie - Notaire, Pré Nouveau et Cote Perchoud
-  MANGANO Vincent, Le Cornet
-  Me PERROT - Notaire, Les Molettes
-  BOUSSANT Marc, Le Soubon

### Mise en vente de la cabane dite « des bûcherons » à Freydières

Le Conseil Municipal a décidé la mise en vente de la cabane dite des bucherons située

à Freydières (première cabane sur la gauche en arrivant, juste avant « chez Margot »).

Cette cabane située sur un terrain de 276 m<sup>2</sup> est dans un état tel que son utilisation nécessiterait une reconstruction complète. Compte tenu du coût d'une telle opération, le Conseil a préféré la mettre en vente et réserver le produit de cette vente à un futur projet immobilier qui reste à définir.

L'acquéreur de cette parcelle bénéficiera d'un droit à reconstruire un bâtiment à identique.

### Enquête publique sur le projet de la modification du POS

Le précédent RD se faisait largement l'écho du projet en cours de modification de POS (RD91, p 57).

La procédure prévoit que ce projet soit soumis à enquête d'utilité publique.

Cette enquête se déroulera en Mairie du 4 juin 2013 au 5 juillet 2013 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture du secrétariat.

Le Commissaire Enquêteur, Monsieur Alain GUILLOUD recevra en mairie les :

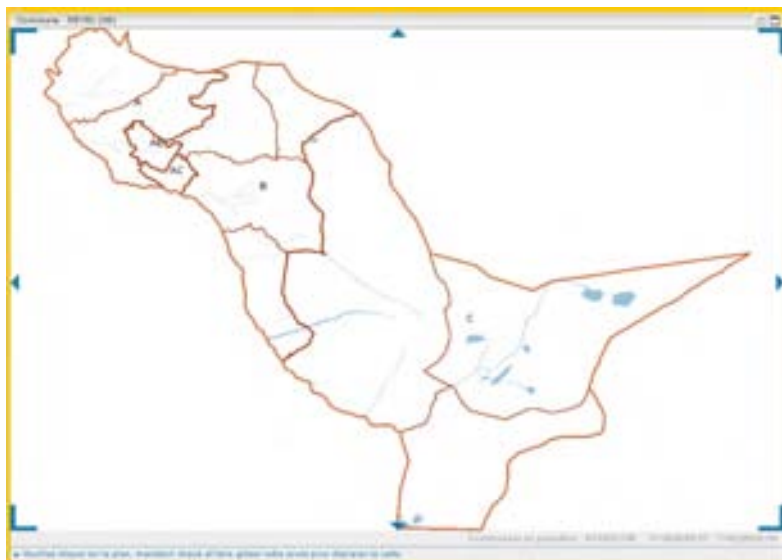
☞ 4 juin de 14 h à 17 h

☞ 22 juin de 8 h 30 à 11 h 30

☞ 5 juillet de 14 h à 17 h

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de modification pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en Mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au Commissaire Enquêteur à l'adresse du lieu où se déroule l'enquête publique.

Le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en Mairie.





## CCAS

### Du nouveau pour tous

#### Pour les plus de 70 ans : faites un don à la Banque Alimentaire

Le CCAS vous offre la possibilité de faire don de votre cadeau de Noël à une association, à la place d'un colis ou d'un abonnement.

Cette année, nous vous proposons d'offrir l'équivalent la valeur de votre cadeau à la **Banque Alimentaire**.

Le CCAS invitera la Banque alimentaire lors d'un moment festif, pour la remise de la somme que vous lui aurez offert.

#### Pour les 16-20 ans : une passion de haut niveau

Le CCAS propose aux jeunes de 16 à 20 ans qui ont une passion, qui s'investissent dans une activité (sport, musique, culture, etc.) de leur apporter une aide au projet liée à cette passion.

Les jeunes devront faire un dossier présentant leur projet-passion au CCAS, avec un budget. Tous les dossiers seront étudiés.

Le CCAS pourra attribuer jusqu'à 4 aides / an.

L'aide sera versée une seule fois à un jeune. En retour le CCAS vous demande de réaliser une action auprès d'autres jeunes ou d'autres personnes revéloises.

Les aides iront jusqu'à 250 € par projet.

Pour 2013 : vous pouvez déposer vos dossiers jusqu'au **6 septembre à la mairie**.

Vous trouverez les dossiers au service animation.

#### Pour les anciens de 80 ans et plus : un moment à partager

Le CCAS vous invite à partager un repas mercredi 12 juin, à la maison Guimet. Comme l'an dernier, nous nous retrouverons autour d'un bon repas. Vous pouvez venir accompagnés de votre conjoint, conjointe, ou d'une personne qui vous conduira. Nous déjeunerons ensemble, nous donnant des nouvelles et poussant la chansonnette !

Vous allez recevoir un courrier d'invitation dans vos boîtes aux lettres. N'hésitez pas à nous solliciter pour que l'on vienne vous chercher.

Nombreux sont ceux qui ont fait les timides : n'hésitez plus, un bon moment de convivialité donne du baume au cœur et laisse de belles images auxquelles repenser.

#### Le budget CCAS 2012

##### Le CCAS aide les enfants pour le restaurant scolaire et la garderie périscolaire

En 2012, l'aide aux familles en fonction des quotients familiaux pour le restaurant scolaire et la garderie périscolaire est devenue le premier poste budgétaire : près de 9 000 € y ont été consacrés.

##### Une aide pour les plus anciens

Le deuxième poste budgétaire est destiné aux aînés : subvention aux abonnements d'eau pour les personnes non imposables de plus de 65 ans, colis et revues pour Noël, aide pour les portages de repas à domicile, repas des anciens : 7 500 € au total.

##### Pour les jeunes

Le troisième poste budgétaire est consacré aux jeunes : chèques ados des loisirs pour tous, aide aux quotients familiaux pour l'AFR, le ROC le ROC VTT, les camps organisés par la mairie, le centre de loisirs, le ski du mercredi et du samedi, les aides aux transports pour les étudiants en fonction du quotient familial, les coups de pouce pour les départs en vacances autonomes : soit 3 500 €.



### Et l'on reparle des déchets verts

Le dernier numéro d'Interligne, le journal du Grésivaudan, consacrait un article au brûlage des déchets végétaux. Tout en sensibilisant le lecteur sur les aspects nocifs de cette pratique et sur les solutions alternatives (l'apport en déchèterie, broyage, compostage, paillage), cet article laissait entendre que le brûlage dans certaines communes, dont Revel, était permis à certaines dates et certaines heures.



Il n'en est rien. Ce texte se référait à une ancienne législation, aujourd'hui caduque.

**La Circulaire ministérielle du 18 nov. 2011 relative à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts s'applique aujourd'hui sur le territoire de l'ensemble de la communauté et par conséquent sur Revel.**

*« Le brûlage des déchets verts est une combustion peu performante, et émet des imbrûlés en particulier si les végétaux sont humides. Les particules véhiculent des composés cancérigènes comme les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), dioxines et furanes... Il convient de rappeler le principe général d'interdiction de brûlage de tels déchets... »*

Nous ne pouvons donc qu'inciter les revelois à faire preuve de civisme et leur rappeler les alternatives au brûlage :

☞ Les branches jusqu'à 1cm de diamètre peuvent aisément être débitées puis servir à allumer le

poêle (à double combustion, il va sans dire).

- ☞ Les petites branches peuvent être broyées et épandues selon la technique du BRF ou Bois Raméal Fragmenté pour enrichir le sol.
- ☞ Les déchets de tontes peuvent être incorporés au compost ou servir à pailler les massifs.
- ☞ Le reste, c'est-à-dire pas tant que ça, peut être amené en déchèterie (Saint martin d'Uriage ou St Ismier pour les plus proches.

### Baisse de la consommation d'électricité

Dans le cadre de sa politique de développement durable et pour favoriser les économies d'énergie, la commune a fait installer dans ses bâtiments chauffés à l'électricité, un boîtier « d'effacement diffus ». Ce dispositif, qui s'installe sur le tableau électrique, permet à la fois de mesurer et de moduler les consommations des appareils (radiateurs, chauffe-eau...). Il peut ainsi amener à réaliser des économies substantielles de l'ordre de 15 % de la consommation électrique annuelle. Mais il est également un acte solidaire qui permet d'équilibrer la production et la consommation d'électricité au niveau national.

### Comment ça marche ?

Le principe est simple : faire appel à la solidarité de nombreux consommateurs, et leur proposer de mettre en pause pendant quelques minutes certains de leurs équipements dont la consommation est flexible : radiateurs, ballons d'eau chaude, climatisation qui peuvent s'arrêter ponctuellement sans que le confort s'en ressente. Ce faisant, chacun peut offrir quelques kilowatts de puissance flexible, et un grand nombre de consommateurs agissant ensemble peuvent apporter les 10,30 ou 100 MW nécessaires pour assurer l'équilibre du réseau.

*Pour les particuliers, ce dispositif est valable dans toute habitation chauffée à l'électricité. Pour procéder chez vous à cette installation entièrement gratuite, vous pouvez contacter le 04 89 12 08 43 ou l'adresse mail suivante : [isere@votalis.com](mailto:isere@votalis.com)*





## Ecole

### Rentrée 2013 et rythmes scolaires

Nous avons travaillé avec les enseignants, les représentants de parents d'élèves, les associations qui gèrent la cantine, la garderie périscolaire ainsi que l'AFR et le ROC sur la mise en place de la réforme des rythmes scolaires.

Différents scénarios ont été évoqués. Un questionnaire a été envoyé aux parents pour mieux évaluer leurs souhaits et leurs besoins (1/3 des parents y ont répondu). Des échanges avec l'inspecteur et des représentants des communes de la circonscription nous ont aidé à la réflexion. Au final, il a été décidé lors du Conseil d'Ecole le 15 mars 2013 de demander un report en 2014 de la mise en place de cette réforme pour notre commune. En effet, le travail pour sa mise en place est important et le temps dont nous disposions était trop court. Notre priorité reste l'intérêt pour les enfants et cela implique une réflexion globale qui intègre, certes les activités proposées et la recherche des personnels compétents pour leur encadrement mais également les transports et le temps de cantine.

Le travail se poursuit en partenariat avec les acteurs concernés pour élaborer un projet viable tant qualitativement que financièrement.



**Jeudi 18 avril à 20h30** une conférence /débat a été organisée par la mairie de St Martin D'Uriage où toutes les communes voisines avaient été invitées. Deux cents personnes (parents, enseignants, élus, animateurs) ont suivi avec intérêt la conférence de Mme Claire Leconte, professeur émérite de chronobiologie et sciences de l'éducation qui a exposé les fonctionnements chronobiologiques de l'enfant au cours de sa vie et « comment redonner un

sens aux différents temps que traverse l'enfant ». C'est par l'engagement de toute la communauté qu'une réorganisation des temps de vie de l'enfant peut se faire. Questions et réponses lors du débat ont été constructives.

Pour approfondir ce sujet, vous pouvez consulter son site : [www.claireleconte.com](http://www.claireleconte.com)

### Inscriptions scolaires

Nous vous rappelons que toute nouvelle famille qui s'installe sur Revel ou Saint Jean le Vieux doit impérativement se faire connaître le plus rapidement possible en mairie et à l'école. Actuellement 56 élèves de maternelle sont inscrits. Or le seuil de fermeture est porté à 60. Nous aurons peut être à regretter la fermeture d'une classe. Nous le saurons en juin ou en septembre.

## Collège et Lycée

### Remboursement partiel des abonnements Transisère

Pour les collégiens allant au collège de Domène (collège de secteur), la communauté de communes du Grésivaudan rembourse l'abonnement Transisère de façon à ne laisser à la charge des familles que le coût d'un pass Eco Jeunes (5€ par mois pour les abonnements mensuels et 40€ par an pour les abonnements annuels).



Pour les lycéens, la prise en charge s'élève à 100% du différentiel de coût entre le tarif 2 zones et le tarif 1 zone en vigueur.

Pour obtenir le remboursement de votre abonnement, vous trouverez un formulaire sur le site [www.transportsdugresivaudan.fr](http://www.transportsdugresivaudan.fr), rubrique Espace Jeunes.

*Coralie Bourdelain*

# CR des conseils municipaux

## Conseil du 19 février 2013

*Présents : Mireille BERTHUIN ; Coralie BOURDELAIN, Guillaume CAPRON ; Hélène FANET ; Sylvaine LADAKIS ; Dominique MAILLET ; Thierry MAZILLE ; Bernard MICHON ; Patrick MIGNOT ; Vincent PELLETIER ; Olivier THIZY ;*

*Absents : Laurence LEROUX*

### **Vente de la cabane dite « des bûcherons » à Freydières**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la cabane « des bûcherons » située à Freydières, parcelle cadastrée B37, est en vente depuis plus d'un an.

Une offre ayant été formulée pour un montant de 29,000 € (honoraires de négociation inclus soit 3,500 € pour l'agence CIMM, soit un net mairie de 25,500 €) pour une vente en l'état, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à réaliser la vente.

Après délibération, le Conseil Municipal autorise à la majorité M. le Maire à réaliser la vente de ce bien.

1 abstention - 1 voix contre - 9 voix pour

### **Délégation consentie au maire (autorisation à fixer les tarifs de l'animation)**

Par délibération en date du 28 avril 2008, le Conseil Municipal a consenti au Maire un certain nombre de délégations.

A été omise la délégation au Maire de «fixer les tarifs de l'animation».

Pour rappel, les délégations permettent au Maire de prendre des décisions sans avoir préalablement obtenu une délibération du Conseil. Toute décision prise par le Maire dans le cadre de ces délégations fait l'objet d'une lecture des actes signés lors de la tenue du Conseil suivant.

Après délibération, le Conseil Municipal consent à l'unanimité cette nouvelle délégation.

## **Demande de subvention contrat Natura 2000**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la présidence du Comité de Pilotage est actuellement assurée par le Maire de Revel et que la structure porteuse du DOCOB est la commune de Revel jusqu'en juin 2013.

Il convient, comme chaque année, de délibérer sur le projet et le plan de financement du poste de l'animateur lié au DOCOB.

Comme les années précédentes, ce poste est subventionné à 100 %.

Après délibération, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ce projet et le plan de financement suivant :

Coût du projet : 31.180 €

Subvention État : 50 %

Subvention EU : 50 %

## **Modification statutaire de la Communauté de Communes du Pays du Grésivaudan**

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le projet de modification statutaire proposé par la Communauté de Communes vise notamment à intégrer dans le champ de compétences communautaires la halte-garderie située à Villard-Bonnot - Lancey.

Il précise que cette modification statutaire intègre également un « toilettage » des statuts afin de prendre en compte certaines évolutions et de préciser certains points.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuve la modification statutaire de la communauté de communes du Pays du Grésivaudan.

## **Création d'un emploi dans la filière technique**

Considérant la nécessité de créer un emploi d'adjoint technique principal 2ème classe dans le cadre d'un avancement de grade, le Maire propose à l'assemblée, pour la filière technique de créer un poste d'adjoint technique Principal 2ème classe à temps complet (35 heures hebdomadaires).



Le tableau des emplois est donc modifié en conséquence et prend effet à compter du 1er février 2013.

Les crédits correspondants à ces frais de personnel seront inscrits au budget primitif 2013.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'adopter à l'unanimité, la modification du tableau des emplois ainsi proposé et de nommer l'agent sur cet emploi.

### Création de poste

Pour assurer la responsabilité du secrétariat, il est nécessaire de créer un emploi permanent à temps non complet à raison de 25 heures hebdomadaires, au grade d'Attaché Territorial.

En effet, depuis le départ de l'ancienne secrétaire de mairie avant 1991, un agent contractuel occupe les fonctions correspondantes à ce poste. Dans le cadre de la réforme des non titulaires et du décret du 13 mars 2012, cet agent doit bénéficier d'une « CDisation » car il remplit les conditions.

L'agent nommé sur ce poste assurera les fonctions suivantes : secrétariat du maire, conseils municipaux, élaboration et suivi des budgets et toutes tâches se rapportant au cadre d'emploi des attachés à compter du 13 mars 2012 pour une durée indéterminée.

L'agent en poste conserve sa rémunération jusqu'au 31 décembre 2012 et à compter du 01 janvier 2013 passe à l'échelon 11 de la grille des attachés.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide d'adopter la modification du tableau des emplois ainsi proposé.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois seront inscrits au budget.

**ADOPTÉ :** à l'unanimité des membres présents

## Conseil du 21 mars 2013

*Présents : Mireille BERTHUIN, Coralie BOURDELAIN, Guillaume CAPRON, Hélène FANET, Sylvaine LADAKIS ; Dominique MAILLET ; Thierry MAZILLE ; Bernard MICHON ; Patrick MIGNOT ; Vincent PELLETIER ; Olivier THIZY*

*Procurations : Laurence LEROUX à Hélène FANET*

### Demande de subvention pour l'achat d'une saleuse

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité de remplacer la saleuse actuelle en raison de sa vétusté et des difficultés d'adaptation au nouveau camion des services techniques.

Après délibération, le Conseil Municipal charge à l'unanimité Monsieur le Maire de demander une subvention au Conseil Général pour le remplacement de la saleuse pour un montant de **16.500** € H.T.

### Vote du compte de gestion communal 2012

Les comptes de la commune sont contrôlés et validés par la Trésorerie de Domène et une délibération du Conseil Municipal est requise pour acceptation.

Le Conseil Municipal déclare à l'unanimité que le compte de gestion 2012 du budget communal dressé par le receveur, visé et certifié conforme par le Maire, n'appelle aucune observation.

### Vote du compte de gestion eau-assainissement 2012

Comme pour le compte de gestion de la commune, le compte du budget de l'eau et assainissement fait l'objet d'un contrôle de la trésorerie de Domène et nécessite une délibération du Conseil Municipal pour acceptation.

Le Conseil Municipal déclare que le compte de gestion 2012 du budget eau assainissement dressé par le receveur, visé et certifié conforme par le Maire, n'appelle aucune observation.

### Vote du compte administratif communal 2012

La Trésorerie de Domène vérifie la régularité des opérations de gestion. Mais les comptes administratifs, sous la responsabilité directe du Maire, nécessitent aussi la validation du Conseil Municipal qui se fait en l'absence du Maire qui ne doit pas prendre part au vote.

Le compte administratif du budget principal est voté à l'unanimité par les membres présents comme suit :

### **Budget Principal**

| Libellé                  | Investissement |            | Fonctionnement |              | Ensemble     |              |
|--------------------------|----------------|------------|----------------|--------------|--------------|--------------|
|                          | Dépenses       | Recettes   | Dépenses       | Recettes     | Dépenses     | Recettes     |
| Résultats reportés       |                | 295 159.62 |                | 8 932.00     |              | 304 091.62   |
| Opérations de l'exercice | 487 033.19     | 603 987.03 | 1 091 866.72   | 1 297 123.82 | 1 578 899.91 | 1 901 110.85 |
| <b>TOTAUX</b>            | 487 033.19     | 899 146.65 | 1 091 866.72   | 1 306 055.82 | 1 578 899.91 | 2 205 202.47 |
| Résultats de clôture     |                | 412 113.46 |                | 214 189.10   |              | 626 302.56   |
| Restes à Réaliser        | 92 995.00      | 59 518.00  |                |              | 92 995.00    | 59 518.00    |
| <b>TOTAUX CUMULES</b>    | 92 995.00      | 471 631.46 |                | 214 189.10   | 92 995.00    | 685 820.56   |
| Résultats définitifs     |                | 378 636.46 |                | 214 189.10   |              | 592 825.56   |

### **Vote du compte administratif eau-assainissement 2012**

Comme pour le vote du compte administratif, le Maire ne prend pas part au vote.

Le compte administratif du budget eau assainissement est voté à l'unanimité par les membres présents comme suit :

### **Budget Eau-assainissement**

| Libellé                 | Investissement |            | Fonctionnement |            | Ensemble   |            |
|-------------------------|----------------|------------|----------------|------------|------------|------------|
|                         | Dépenses       | Recettes   | Dépenses       | Recettes   | Dépenses   | Recettes   |
| Résultats reportés      |                | 85 373.05  |                |            |            | 85 373.05  |
| Opération de l'exercice | 291 764.00     | 207 178.72 | 230 478.78     | 304 316.89 | 522 242.78 | 511 495.41 |
| <b>TOTAUX</b>           | 291 764.00     | 292 551.77 | 230 478.78     | 304 316.89 | 522 242.78 | 596 868.46 |
| Résultats de clôture    |                | 787.77     |                | 73 838.11  |            | 74 625.88  |
| Restes à Réaliser       | 7 410.00       | -          |                |            | 7 410.00   |            |
| <b>TOTAUX CUMULES</b>   | 7 410.00       | 787.77     |                | 73 838.11  | 7 410.00   | 74 625.88  |
| Résultats définitifs    | 6 622.23       |            |                | 73 838.11  |            | 67 215.88  |

### **Affectation des Résultats du Budget Principal :**

Le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement :

- de l'exercice de **205 257.10 €**
- de fonctionnement antérieur reporté de **8 932.00 €**

Soit un excédent total de fonctionnement de **214 189.10 €**

Un excédent d'investissement cumulé de **412 113.46 €**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide :

- d'affecter en réserve en recette d'investissement la somme de **144 545.10 €** au Budget Prévisionnel 2013
- de reporter en fonctionnement en recette la somme de **69 644 €** au BP 2013



## Affectation des Résultats du Budget Eau-assainissement :

Le compte administratif fait apparaître un excédent d'exploitation de l'exercice de **73 838.11 €** et un excédent d'investissement cumulé de **787.77 €**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide : d'affecter en réserve en recette d'investissement la somme de **73 838.11 €** au BP 2013

## Vote du Budget Primitif communal 2013

Le budget primitif est aussi appelé budget prévisionnel. Il suppose un travail de préparation des commissions qui présentent en réunion de travail du Conseil Municipal leurs projets et les dépenses qu'ils impliquent pour l'année à venir.

Le budget primitif est adopté à l'unanimité par les membres présents :

### Budget Principal

Equilibré en dépenses et en recettes :

- Pour le fonctionnement à **1 139 048.00 €**
- Pour l'investissement à **751 649.56 €**

## Vote du Budget Primitif eau-assainissement 2013

Il est adopté à l'unanimité par les membres présents :

### Budget Eau et Assainissement

Equilibré en dépenses et en recettes :

- pour la section d'exploitation **318 284.00 €**
- la section d'investissement **238 144.88 €**

## Vote des Taxes

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de confirmer les taux des 3 taxes qui restent inchangés :

|                          | <b>2013</b> |
|--------------------------|-------------|
| <b>Taxe d'habitation</b> | 11.38 %     |
| <b>Foncier Bâti</b>      | 21.01 %     |
| <b>Foncier non Bâti</b>  | 63.45 %     |

## Travaux en forêt communale avec valorisation bois énergie

Monsieur le Maire fait connaître au Conseil Municipal qu'il y a lieu de procéder à des travaux de nettoyage de la forêt sur le territoire

de la commune. Ces travaux sont proposés par les services de l'ONF pour l'année 2013 et donnent lieu à valorisation « bois énergie ».

Le montant des travaux est fixé à **6.600 € H.T.**

Parcelle communale concernée : 32 - surface nettoyée : 5 ha

Monsieur le Maire fait connaître au Conseil Municipal le dispositif de financement relatif à ce projet spécifique :

Dépenses : **8.946 € HT**

Montant de la subvention sollicitée auprès du Conseil Général : **650 €/hectare** soit : **3250 €**

La somme totale à la charge de la commune s'élève à : **3.350 €**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve le plan de financement présenté, s'engage à vendre le bois ainsi mobilisé à destination de bois énergie ou à approvisionner un organisme utilisant le bois énergie. Il charge Monsieur le maire de signer tous les documents afférents à ce projet, demande au Conseil Général l'autorisation de commencer les travaux subventionnés avant la décision d'octroi de la subvention.

## Remplacement des lanternes types boules

Suite à notre demande, le Syndicat des Energies du Département de l'Isère (SEDI) a étudié la faisabilité de l'opération présentée dans le tableau ci-après, intitulée : Remplacement des lanternes types « boules »

Sur la base d'une étude sommaire réalisée en lien avec les élus, les montants prévisionnels sont les suivants :

1. le prix de revient prévisionnel TTC de l'opération est estimé à : **41 619 €**
2. le montant total de financement externe serait de : **34 594 €**
3. la participation aux frais de maîtrise d'ouvrage du SEDI s'élève à : **398 €**
4. la contribution aux investissements s'élèverait à environ : **6 627 €**

Le Conseil Municipal, ayant entendu cet exposé, à l'unanimité :

1. prend acte de l'avant-projet et du plan de financement prévisionnels de l'opération
2. prend acte de la participation aux frais de maîtrise d'ouvrage du SEDI pour **398 €**

# Service Animation Jeunes

## Saison de ski 2013... c'est fini !

### Ski du mercredi (pour les primaires)

Cette année, 9 sorties de ski ont été réalisées. 8 à Chamrousse et 1 journée à Courchevel sous un soleil magnifique. 31 enfants ont pu profiter de cette belle saison et passer pour ceux qui le souhaitent les tests ESF (16 passages, 7 réussites).

Encore merci à l'équipe des 22 bénévoles du mercredi, toujours motivés et de bonne humeur pour accompagner vos enfants !

### Ski du samedi (collégiens, lycéens)

28 jeunes âgés de 11 à 13 ans et 38 de plus de 14 ans ont pu profiter des 7 sorties de ski organisées à Chamrousse. C'est à Courchevel que s'est déroulée la huitième et dernière sortie sous un soleil également magnifique!! (Ils le méritaient!)

Afin de profiter au maximum du ski, les horaires de départ ont évolué : RDV à 12h, retour 18h. Les jeunes ont gagné une heure de ski par sortie.

Un grand merci à l'équipe de bénévoles du samedi pour l'encadrement, leur patience et leur motivation sans faille.

la Communauté de Communes pour 3 jours intenses. Au total, 24 jeunes ont pu participer à un des 3 jours.

Lundi : Journée luge,

Mardi : Biathlon, course et relais par équipe avec tir à la carabine laser. Puis airboard (luge gonflable),

Mercredi : Construction d'igloos et jeux de stratégie,



Jeudi : Ciné Culture : Visite de l'exposition sur le ski au musée Dauphinois, pique-nique dans Grenoble puis cinéma,

Et vendredi : Traditionnelle journée jeux en tout genre et dégustation de « pizzas Maison »

*Une belle semaine !*

## Les vacances de février

### Animation jeunes 11-17 ans

#### Une semaine sportive!

Devant l'engouement du stage neige organisé l'hiver dernier, nous avons remis ça... et quelle réussite ! Le stage a duré 3 jours. Il a été encadré par Antoine Bouvier.

Le groupe de Revel a rejoint les jeunes de



## Les vacances de printemps

### Accueil de loisirs Scoubidou (6-11 ans)

Le centre ouvrira ses portes du lundi 22 au vendredi 26 avril. Stéphanie Monciaud, directrice, Ianis et Elise, animateurs BAFA accueilleront vos enfants.

La semaine s'articulera autour d'un stage musique orchestré par Freddy Zuchet. Le vendredi, 26 petits et grands sont invités à l'Espace Aragon pour voir le spectacle de vos enfants stars. Les invitations sont à retirer auprès de la Directrice.

Les animateurs proposeront des animations de tout type : activités manuelles, sportives, artistiques, jeux, grand jeux...

Les enfants voyageront sur nos différents continents avec des menus typiques.

### Animation Jeunes 11-17 ans

Le service animation jeune propose deux semaines d'animation du lundi 22 avril au vendredi 3 mai. Au programme : les réunions de préparation de camps, accrobranche, barbecue à Freydières et jeux, le ciné-culture, journée jeux de société et buffet. La deuxième semaine est consacrée à un tournoi sportif intercommunal avec foot, thèque, badminton et basket. Michaël, animateur BAFA sera le référent jeunes pendant ces vacances.

## Vers les vacances d'été

### Accueil de loisirs Scoubidou (6-11 ans)

Le centre ouvrira ses portes du lundi 8 au vendredi 26 juillet.

Le programme ainsi que les dates d'inscription seront disponibles dans les prochaines Brèves et sur le site Internet courant mai.

### Animation Jeunes 11-17 ans Collégiens - Lycéens

Les camps d'été :

Cet été, 3 camps seront proposés :

\*un séjour 11-14 ans du 7 au 15/07/2013

\*un séjour 14-16 ans du 14 au 20/07/2013

\*un séjour 15-17 ans du 21/07 au 1er/08/2013

Vous recevrez toutes les informations relatives à ces camps ainsi que les dates et documents d'inscription dans le Bulletin des Jeunes après les vacances de printemps.

## Couverture – Charpente – Zinguerie Bardage – Isolation – Etanchéité – Plancher piscine



*Bien chez TOIT...*

**CCZ – CUROT – Philippe**  
« Les Guimets »  
38420 REVEL

Téléphone : 04-76-89-83-66

Port : 06-58-09-33-22

[Philippe.curot@orange.fr](mailto:Philippe.curot@orange.fr)



## Projet Coup de Pouce

Il s'agit d'une aide sous forme de conseils et /ou financière au départ autonome pour les jeunes de 16 à 20 ans. Elle s'applique toute l'année.

La mairie de Revel peut vous accorder un « **coup de pouce pour projet sympa** » sous certaines conditions. Pour cela, il vous faut faire une demande en remplissant le dossier « coup de pouce » disponible au service animation ou téléchargeable sur le site de Revel, rubrique animation, rubrique Coup de

Pouce. N'hésitez pas à nous solliciter pour plus d'informations.

Date limite de retour des dossiers Coup de Pouce pour un départ cet été : 17 juin.

Contact : Service animation / Mairie de Revel  
04,76,89,86,00 ou 06,87,71,53,04

[service-animation@revel-belledonne.com](mailto:service-animation@revel-belledonne.com)

[www.revel-belledonne.com](http://www.revel-belledonne.com) rubrique animation

## Le GRÉSIVAUDAN

**Vous êtes propriétaire de terres agricoles,  
n'hésitez pas à les louer !**

**Vous ne savez pas à qui louer ?**

La terre agricole est, pour un agriculteur, l'outil principal de sa production, la base même de son activité. Néanmoins, le fait que les propriétaires souhaitent conserver leur foncier patrimonial entraîne chaque année une diminution de la disponibilité des terres agricoles. Cette baisse de la disponibilité des terres met en péril l'agriculture dans le Grésivaudan.

## **Soutenez durablement l'agriculture dans le Grésivaudan**

Etablir un bail de terre agricole, c'est un acte en faveur de l'agriculture locale :

- ➡ vous maintenez l'activité agricole sur le secteur et aidez les agriculteurs,
- ➡ vous participez à l'entretien des espaces et à l'ouverture des paysages en limitant l'avancée de la friche,
- ➡ vous aidez votre commune à conserver une vocation pastorale sur le Grésivaudan.

**Vous souhaitez des informations complémentaires ?**

Contactez Anne-Laure GUYARD,  
conseillère de la Chambre d'agriculture  
sur le territoire du Grésivaudan : 04 76 20 68 46

# La vie des associations

## ROC VTT

### Des vacances de Pâques bien chargées

Ca a bien roulé pendant ces vacances de Pâques pour les VTTistes revélois :

- 🚲 Entraînement descente pour un groupe d'ados et d'adultes,
- 🚲 Stage VTT pour un groupe de plus petits,
- 🚲 Le fameux raid de printemps pour Gilles et sa troupe, cette année dans le Lubéron.

### C'est reparti pour les cours

Les cours de VTT du mercredi pour les enfants ont repris après les vacances de printemps, jusqu'à fin juin.

Il reste quelques places dans les groupes, un essai peut-être fait à la première séance.

### Participez au déroulement d'une Coupe de France

Si vous souhaitez voir de près le déroulement d'une compétition Coupe de France de descente de VTT, pour pouvez être bénévole sur la manche de Oz en Oisans, avec lequel nous avons un partenariat, pour une journée au minimum,

entre le vendredi 28 juin et le dimanche 30 juin.

Aucune qualification n'est requise, si ce n'est la curiosité ou l'envie de voir des compétiteurs de très bon niveau, et être au cœur de l'action ! Avec du beau spectacle en prime ! Les bénévoles sont nourris et logés s'ils restent au moins 2 jours.

### Tir groupé cette année à Freydière Trophée départemental le Samedi

Le samedi 25 mai 2013, le RocVtt Oz en Oisans accueille sur le site de Freydières la première manche du Trophée Départemental des Jeunes Vététistes.

Au programme : découverte de la compétition pour les 7-14 ans avec des épreuves de trial, cross country et descente.

Venez à partir de 9h applaudir les jeunes coureurs et profiter de la buvette pour le repas de midi.

Pour mieux encore participer à cette manifestation, vous pouvez aussi donner un coup de main pour aider à planter les piquets ou aider à tenir la buvette.

Pour plus d'informations, contactez [eric.esmenjaud@gmail.com](mailto:eric.esmenjaud@gmail.com)



**TALON Pascal**  
**Hameau - La Bourgeat**  
**38420 REVEL**  
**Tél : 07 60 85 17 87**

**MULTISERVICE ET**  
**DEPANNAGE PLOMBERIE**  
**RAMONAGE BOIS-GAZ-FUEL**  
**ENTRETIEN POÊLE A GRANULES**

**TRAVAIL SOIGNE ET RAPIDITE D'INTERVENTION 7j/7**

## Trophée régional

De nouveau en selle le dimanche 26 mai pour le trophée Régional avec des épreuves plus relevées de cross country, et descente sans parler de la légendaire buvette. Les bénévoles sont encore les bienvenus.

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter Claude Pierre au 04 76 89 83 49 ou par mail à [claud.pierre.mcf@wanadoo.fr](mailto:claud.pierre.mcf@wanadoo.fr)

## Cantine de Revel

### Je préfère manger à la cantine ... !

C'est toujours meilleur chez les autres...et les petits plats de Sylvie...ne font pas exception ! Les lasagnes, elles sont super bonnes, et les carottes râpées alors, succulentes, ne parlons pas de la viande, j'ai jamais rien mangé d'aussi délicieux...Mais quoi Sylvie ? Tu as une recette, un philtre, un truc...parce qu'à la maison c'est nient....pas de ci pas de ça...

Ben voilà c'est le printemps... y compris pour les petits gourmets de Revel et Saint Jean le Vieux... il y a eu cet hiver sans fin...et nous voilà dehors...Alors Maman, Papa, n'oubliez pas la crème solaire, la casquette, le chapeau pour ma petite tête...

Et attention aux crottes de chien qui poussent comme des mauvaises herbes sur le terrain autour de la cantine...à bon entendeur, salut !

#### Appel aux bonnes idées :

Pour information, l'Epicerie de Revel nous fournissait le pain frais le lundi. Suite à sa fermeture définitive, nous cherchons des solutions pour la distribution.

PS : un gros bisou à Valérie Mayorgas, membre du Bureau et à son petit Elliot...qui vient grossir les futures tables de notre cantine.

Le Bureau est toujours là pour recevoir vos questions, suggestions, idées...

Nos coordonnées sont sur le site [www.revel-belledonne.com](http://www.revel-belledonne.com)



## Concert de l'été avec la chorale

La chorale de Revel « A Travers Chants » vous invite à son concert annuel le dimanche 2 juin à 19h dans l'église. Nous vous interpréterons des chants africains, des chants traditionnels français anglais ou espagnols, madrigal italien sans oublier Negro spiritual et Gospel.



En première partie, les jeunes de l'atelier jazz de Gérard Vallega nous transporteront dans des airs d'outre-atlantique. Nous vous attendons nombreux pour cette soirée conviviale !

## AFR Reveloisirs

### La 1<sup>ère</sup> compétition d'échecs

Les enfants de l'activité Echecs, démarrée cette année, ont pu tester leurs progrès lors de leur premier tournoi à Eybens le mercredi 17 Avril pour les championnats de l'Isère.

Les 186 participants étaient regroupés pour représenter leur école. L'équipe de Revel est fière de se classer **quatrième** sur huit équipes. Un grand merci à l'animateur **Clément Rodmacq** dont les cours sont très appréciés des enfants.

N'hésitez pas à venir rejoindre le groupe échecs le mardi. L'activité est ouverte aux enfants et aux adultes.





## La soirée NANANA : 25 mai à 20h00

**Antoine Surdon**, chanteur et guitariste, propose un spectacle de **chanson participative**, sur un répertoire d'airs populaires, de tubes et de hits à fredonner en chœur. Antoine Surdon apporte les paroles et la guitare, venez avec vos cordes vocales et votre bonne humeur. Les timides n'auront qu'à taper des mains, ou des pieds, ou des deux! (A partir de 10 ans). Entrée : 5€.



## Activité guitare

### Les auditions 2012 - 2013

Au cours de l'année, **Monica Hoënle**, professeur de guitare, a organisé des auditions afin que les enfants puissent présenter à leur famille les progrès accomplis avec leur instrument de musique. Les parents ont beaucoup apprécié ce moment de partage musical.



(Audition du 20 février 2013)

## Le concert de fin d'année

Le concert annuel permettra de réunir tous les enfants. Il se déroulera à l'église le **dimanche 26 mai à 17h00**. Après votre promenade dominicale, prenez donc un moment pour venir les encourager et les applaudir.

## Nouveauté pour la prochaine rentrée

Un cours d'**éveil musical** destiné aux enfants de 4/5 ans sera proposé par Monica Hoënle.

SylvaineLadakis

Architecte

07 86 27 86 41

04 76 41 23 99

syladakis@free.fr

Le Bourg - 38420 Revel

www.ladakis-archi.fr



(Photo extraite du spectacle donné le 1<sup>er</sup> décembre 2012 à St Martin d'Uriage)

## Au programme : des présentations et des mini-concerts

Cirque : 17h00 - 17h45  
 Tai-chi : 17h45 - 18h00  
 Danse classique enfants : 18h00 - 18h15  
 Guitare ados : 18h30 - 19h00  
 Modern jazz ados et adultes : 19h00 - 19h15  
 Djembé et Danse africaine : 19h15 - 20h00

## Théâtre

### Représentation enfants et ados : 23 juin

Le spectacle des enfants et ados de l'activité **Théâtre** aura lieu le **dimanche 23 juin 2013** à **18h00** salle de l'Oursière pour une durée de 1h30.

Pensez à réserver cette date. Nous aurons comme chaque année besoin de parents le 22 juin matin pour transformer la salle de l'Oursière en salle de spectacle avec scène, rideaux et loges des artistes.

Attendez-vous à de jolies prestations de nos acteurs et actrices au tempérament déjà bien affirmé.

### Spectacle des adultes

Les adultes de l'atelier Théâtre préparent une pièce pour la rentrée. La date de représentation à Revel sera communiquée ultérieurement. Nos acteurs se produiront également à Saint-Jean Le Vieux et Saint-Martin d'Uriage.

### La fête de l'été : le clou d'une année riche en activités et événements

Après la journée organisée par l'APE à l'Espace Guimet avec ses traditionnels stands de jeux et lots à gagner, un panorama des activités de l'AFR vous sera présenté **dès 17h00 le samedi 15 juin** dans la cour de l'école devant **la salle de l'Oursière** (ou à l'intérieur selon les caprices de la météo).

Les œuvres des artistes (enfants et adultes) de **l'Atelier Terre** seront exposées toute la journée dans la **Grange Freydane**.

### Pour finir : une soirée pour dîner, écouter de la musique et danser

Vous pourrez ensuite dîner avec les assiettes Bio concoctées par les cuisinières (et cuisiniers) de l'APAQ, les grillades préparées par les membres du bureau AFR, les tartes aux fruits de la boulangerie de Revel, sans oublier de vous abreuver avec les nombreuses boissons proposées au bar.

Le groupe pop rock **Rien en Réserve** animera le début de soirée. Il sera suivi par les rythmes et la musique proposés par **Nicolas**, jeune DJ revélois, qui vous fera danser une partie de la nuit.



### La rentrée 2013 - 2014

Surveillez et notez bien la date du forum des associations qui aura lieu un samedi matin sur la place de la mairie en septembre prochain. Comme chaque année, les activités de l'AFR vous y seront présentées. Si vous souhaitez proposer une nouvelle activité, n'hésitez pas à nous contacter rapidement :

[afrevefois@yahoo.fr](mailto:afrevefois@yahoo.fr)

### L'AFR est sur Facebook et Google+



<https://www.facebook.com/pages/AFR-Reveloisirs/339705379474180>



<https://plus.google.com/communities/113026988014760408267>

Le Bureau AFR

## ADMR du Balcon de Belledonne

L'activité de L'ADMR nous et vous concerne tous, quels que soient votre âge, votre activité, vos besoins.

L'ADMR est présente chez les personnes âgées, les mamans en difficulté, les personnes convalescentes.... Les aides à domicile sont expérimentées, dévouées et vous rendront tous les services dont vous pouvez avoir besoin.



N'hésitez pas à contacter le 04 76 40 60 66.

Si vous voulez en savoir plus, venez participer à notre Assemblée Générale qui aura lieu le Mardi 25 Juin à 20H dans la salle du Conseil Municipal.

Chaque participant repartira avec un petit cadeau surprise offert par l'Association.

## LE PERLET

Le Perlet a été endeuillé ces derniers mois par la disparition de 4 de ses membres.



Camille Vianney-Liaud qui fut une bénévole très dévouée pour notre club, Roger Mannarin, Alfred Vial et Noël David. 4 figures qui ont contribué, chacune pour leur part, à faire du Perlet le club dynamique qu'il est aujourd'hui, mais aussi, à asseoir et perpétuer des valeurs essentielles comme le respect, la convivialité, le partage et l'amitié.

4 personnes auxquelles le club rend hommage en toute simplicité. Le Perlet s'associe à la douleur des familles et des proches et ne les oublie pas.

Ainsi va la vie, *étendue bien bornée dans l'étendue des siècles*, inexorable, où tout est en perpétuel changement. Alors, à nous de profiter au mieux de ce laps de temps qui nous a été réservé par un bon Dieu (quel qu'il soit) ou par une équation chimique ou biologique.

A l'entrée en régime de retraite, ce moment d'existence, cet espace de temps est déjà bien ébréché ! Il ne tient qu'à nous seuls que ce bail se termine dans la sérénité. Bien sûr la santé est maîtresse absolue, mais il est toujours bon et utile de répéter que le mental ou le psychique influence, stimule et pourquoi pas agit sur le physique. Alors, nous l'aurons tous pigé, il faut câliner, par tous les moyens, notre mental. Pour cela, des tas de combines dont une, qui n'est pas déductible des impôts ni remboursée par la sécurité sociale, mais qui est



Dépannages Informatique  
Ivan MACHETTO  
La Bourgeat - REVEL  
04 76 89 85 66 / 06 31 91 17 15



simple, efficace, qui a fait ses preuves et qui dégage une chaleur intense : Partager le plus de temps possible avec les joueurs de cartes, les randonneurs, les raquetteurs (à neige s'entend !), les morphalous, les ..., mais encore les ..., DU PERLET !

### Programme des sorties culturelles :

- ☞ Jeudi 16 mai, visite au musée de Grenoble l'exposition de nombreuses sculptures de Giacometti.
- ☞ En juin, visite de l'institut Bouddhiste Karma Ling à Arvillard.
- ☞ Jeudi 24 octobre, visite de la fonderie Paccard à Annecy qui fabrique depuis plus de 210 ans des cloches.

### Activités sportives :

#### Pour les marcheurs :

- ☞ Les jeudis après-midi à partir de 13h30 marche aux environs de Revel pour maintenir la forme.
- ☞ Les vendredis, pour les marcheurs plus aguerris, rando à la journée à la découverte ou redécouverte des massifs de la région.

Les informations sur les destinations sont transmises par mail aux membres du club.

### Activité vélo :

Avec l'arrivée du printemps, l'activité va redémarrer. (Sorties à la ½ journée et à la journée).

Sortie d'initiation à la spéléologie. (Programmé vers la fin du printemps).

### Le périple des randonneurs :

Cette année le périple des randonneurs va traverser la méditerranée à destination du Maroc du 28 septembre au 10 octobre.

Au programme :

Une semaine de randonnée dans le massif du Toubkal. L'ascension du Toubkal (4167 m) est progressive, La récompense en est la magnifique vue sur la haute chaîne et la plaine de Marrakech, avec le contraste entre les cols enneigés, le bleu azur du ciel marocain et les lointains sahariens estompés par les brumes chaudes.

Une semaine à Essaouira. Sertie dans ses remparts roses, Essaouira, la ville bleue et blanche défie l'Atlantique en maintenant le charme et l'authenticité d'une terre perdue dans le temps. Cette semaine s'achèvera par une journée de visite dans la ville impériale de Marrakech.



**Zanone Plomberie Chauffage Ventilation**

Chauffage Fioul, Gaz Naturel et Propane

Plomberie - Sanitaire

Energies Renouvelables (Bois-Solaire)

PG, Qualisol, Qualibois

Charrière Neuve 38 420 Revel

Tel : 04-76-89-86-27 Fax 09-74-44-52-05



**Zanone**  
*Pascal*

zanone@zpcv.fr

[www.zpcv.fr](http://www.zpcv.fr)

06-09-26-07-40



Pour adhérer au club Le Perlet, contactez notre secrétariat (voir les coordonnées ci-dessous) et remplissez dans la joie, une fois n'est pas coutume, un chèque de 25 Euros (adhésion).

#### **Secrétariat du Perlet :**

Adresse Email : [le-perlet@revel-belledonne.com](mailto:le-perlet@revel-belledonne.com)

Téléphone secrétariat : 04 76 77 36 24

Adresse postale : Le Perlet – Mairie – 38420 REVEL

## **Roc KARATE**

### **La Coupe Karaté Kid gagnée par Revel !**

Le dimanche 7 Avril plusieurs véhicules quittaient Revel à la mi journée, direction Voreppe : 13 filles et 15 garçons étaient

engagés dans cette compétition avec un seul but : ramener la coupe !

La compétition, organisée par le Club de Voreppe, allait être rude avec 11 clubs engagés et au total 220 compétiteurs, des poussin(e)s aux cadet(te)s. Mais les revéloises et les revélois ont toutes et tous montré la qualité de leur karaté, remporté de nombreuses victoires, porté haut les couleurs du club et fait briller le nom de Revel !

### **Résultats (13 podiums!)**

#### **Chez les filles :**

- . Poussine : Penelope GADEBOIS, médaille d'Or.
- . Pupille : Camille POULAIN, médaille de Bronze.
- . Benjamine : Annaelle GADEBOIS, médaille d'Argent, Leila MEIGNAN, médaille de Bronze.
- . Cadette : Emma BOURDELAIN, médaille d'Or, . POULAIN, médaille d'Argent.

#### **Chez les garçons :**

- . Pupille : Jean LAVASTRE, médaille de Bronze.
- . Benjamin : Loic REY, médaille d'Argent.
- . Minime : Pierre BENOIT DE COGNAC, médaille d'Or, Rémy POULAIN, médaille de Bronze, Julien MASTROPIETRO, médaille de Bronze.
- . Cadet : Joseph FAUDOU, médaille d'Argent, Landry BERNERON, médaille d'Argent

Revel remporte donc la Coupe devant de club de Grenoble Hoche et celui de Voreppe !

Il faut également souligner la première participation de Marie Peuzin et Céline Gras comme juges.



Enfin un grand bravo à tous les supporters revélois qui ont gagné sans conteste le médaille d'Or dans les tribunes !

Bref, vous l'aurez compris ce fut une belle journée, riche en émotions ! Vivement l'année prochaine !

*Patrick O. et Coralie*



## Syndicat d'Initiative de Revel-Belledonne

L'association a tenu ce 19 avril, salle Freydane à Revel, son Assemblée Générale annuelle.

Après les traditionnels rapports moral et financier et la désignation d'un nouveau Conseil d'Administration, cette assemblée a été l'occasion de rappeler l'action du Syndicat d'Initiative et d'échanger sur les activités en cours et projetées.

## Un cartoguide pour le Grésivaudan-Belledonne

Dans le cadre du Plan Départemental d'Itinéraires de Promenades et Randonnées (PDIPR), le Syndicat d'Initiative a participé à la réalisation d'un **cartoguide** répertoriant un réseau de plus de 900 kms de sentiers aménagés et balisés en Belledonne, Grésivaudan et rebord oriental de Chartreuse. Il remplace plusieurs cartoguides notamment celui du Balcon de Belledonne.

Sa réalisation a nécessité une minutieuse étude de terrain et la rédaction de textes sur les centres d'intérêt patrimoniaux. Dans le même temps, les Communes et la Communauté procédaient à d'importants travaux d'entretien et de signalétique des sentiers.

Le cartoguide est sorti en juin. Il est en vente à la boulangerie au prix de 5 euros.

## Une ligne Estibus pour Revel-Freydières ?

Pour la 2ème année consécutive et en alternance avec Skibus l'hiver, la Communauté de Communes a mis en place pour l'été 2012, 5 lignes de transport sur une grande partie du territoire et desservant depuis le Grésivaudan, Chamrousse, les Sept Laux, Allevard-Le Collet, le Plateau des Petites Roches, aucune concernant Freydières, lieu de détente et point de départ de nombreuses randonnées.

Le Syndicat d'Initiative a adressé fin août un courrier au Maire de Revel, Vice-Président de la Communauté en charge des services à la population, déplorant cette situation et demandant qu'à titre expérimental **une ligne Montbonnot-Domène-Revel-Freydières** soit mise en place pour l'été 2013. Cette ligne servirait non seulement à la population du Grésivaudan et de l'agglomération grenobloise mais aussi aux revélois rejoignant la vallée.

Cette demande a également été adressée aux Présidents de la Communauté et des Transports, aux Maires de Montbonnot, Chamrousse et Domène (ville de connexion avec le réseau de la SEMITAG). Fin novembre, le Vice-président aux transports a indiqué qu'il faisait étudier ce projet par ses services. A nouveau saisi, le Maire de Revel a indiqué qu'il demandait à la Communauté de Communes d'étudier l'impact économique et financier de ce projet en examinant sa mise en service quotidienne ou le WE durant 2 mois d'été.

Compte tenu de la crise économique qui impacte également les finances des collectivités, ce projet pourrait en être affecté.



**ARCHITECTE**

**Roland SIONNET**  
DENSIS

**NEUF - RENOVATION - EXTENSION**

CONSTRUCTION TRADITIONNELLE ET OSSATURE BOIS  
BATIMENT BASSE CONSOMMATION ET RENOVATION ENERGETIQUE

**Les Faures 38420 REVEL**

Tél. / Fax : 04.76.89.86.56  
Portable : 06.84.97.77.28  
Mail : [rolandsionnet@architectes.org](mailto:rolandsionnet@architectes.org)





## Un dépliant pour les artisans et prestataires de services de Revel

Comme cela avait été envisagé lors de la précédente Assemblée Générale, dans un souci d'information des revélois et de soutien aux entreprises locales, le Syndicat d'Initiative procède à la réalisation d'un document recensant l'ensemble des entreprises de ce secteur présentes dans la commune. Parallèlement, il a été recherché un partenaire pour son édition. La Banque Populaire des Alpes a accepté de soutenir cette action ; plus de 45 entreprises ont à ce jour été repérées. Réunies le 9 mars à Revel, toutes ont fait part de leur vif intérêt pour cette réalisation.

Ce document est en voie de finalisation avant impression. Si certaines entreprises n'ont pas été informées, elles sont priées de prendre au plus tôt contact avec Roger Banchet tél. 06 73 48 42 22.

Ce document, dans lequel les entreprises sont gracieusement présentées, viendra compléter le dépliant "Bienvenue à Revel, Porte de Belledonne" ainsi que le plan de la commune que la mairie s'apprête à rééditer en portant l'ensemble des noms de rue et de chemins.

Ces 3 documents seront mis à la disposition du public sur un même présentoir.

## "Revel, maisons fleuries 2012"

L'Assemblée Générale s'est achevée par la remise des prix des maisons fleuries (notre photo).

Le Syndicat d'Initiative a organisé, au cours de

l'été 2012, la 6<sup>ème</sup> édition du concours des maisons fleuries à Revel.

Un jury, composé de Roger BANCHET, Solange BILLARD, Hélène BOUSSANT, Nicole MERLIER et Christian SAME a visité au cours de l'après-midi du mardi 7 août la quarantaine de hameaux ou lieux dits de la commune : de Beauregard à Freydières, de la Sarrazine à Pont Rajat, du Cafolens à la Tour, des Martinots aux Mollettes, rien ne lui a échappé !

Aux côtés des efforts déployés par les services techniques de la commune, Revel doit son accueil fleuri aux particuliers qui, sous des formes les plus diverses, en fonction de l'ensoleillement et de l'altitude, participent activement à cet embellissement.

C'est précisément pour les encourager que ce concours est annuellement reconduit.

Qu'on se rassure, aucun n'avait manifesté le désir d'y participer et le jury n'a fait que regarder, et souvent admirer, depuis la voie publique !

A noter que ceux qui avaient reçu le 1er prix l'année précédente avaient été mis hors concours. Le jury n'a par ailleurs retenu que les trois 1ers ayant une note supérieure à 15/20.

## Palmarès de l'édition 2012

### Catégorie "décors floraux sur la voix publique"

. 1er prix : Maritza FROISSARD (Le Cafolens)

### Catégorie "maisons avec jardin très visible de la rue"

. 1er prix : Nicole BELIN (Les Geymonds)

. 2ème prix : Simone ARNAUD et Michel BONNIER (Les Roussets)



. 3ème prix : Michel DAVID (Charrière Neuve)

**Catégorie "Balcons ou terrasses de maison sans jardin visible de la rue"**

. 1er prix : Martine et Daniel DAVID (La Tour)

. 2ème prix : Alice SEON (Le Soubon)

. 3ème prix : Nicole BERNARD (Les Jacquets)

**Catégorie "Valorisation de son environnement"**

. 1er prix : Gisèle COURBON-FUMAT (Les Guimets)

. 2ème prix : Agnès FORMUSO (Le Chenevas)

. 3ème prix ex-aequo : Gisèle VIANNEY-LIAUD (Les Roussets) et Maurice ENTRESSANGLE (Le Chenevas)



**Catégorie "Commerces, services, hébergements" :**

. 1er prix : Marguerite GAUTIER, Chez Margot (Freydières)

A noter que 2 revélois ont été primés par le jury départemental :

- Martine et Daniel DAVID, prix départemental dans la catégorie "**Balcon ou terrasse de maison**"

- Simone ARNAUD et Michel BONNIER, dans la catégorie "**Maisons avec jardin très visible de la rue**"



**POISSONNERIE  
LE PETIT  
BATEAU**

**Gérald HUMBERT**  
06 08 34 94 04

4, rue Alfred de Musset • 38430 MOIRANS  
Fax : 04 76 66 11 95

# La vie revéloise

## La fête des diots le 5 février

Elle a eu lieu ! Comme souvent ces dernières années, les conditions climatiques nous ont obligés à composer. La préfecture avait émis un bulletin d'alerte météo qui nous informait de conditions difficiles, avec notamment des averses localisées accompagnées de coups de vents forts. Néanmoins, l'alerte n'était pas de niveau orange et ne nous contraignait pas à annuler la soirée.

Cette alerte semblait être une invention au regard du temps printanier que nous avons eu l'après-midi même. Pour autant, il n'était plus question de monter le chapiteau sur la place car nous n'avons aucun point d'ancrage pour le maintenir au sol en cas de fort vent.

L'envie de passer un bon moment avec les revélois a été plus forte que le mauvais temps. Après réflexion, le préau de la cours de l'école nous est apparu comme la meilleure solution de secours : il est conçu pour résister aux intempéries et il est proche de la place, lieu habituel pour cette soirée.

Je tiens à remercier tous ceux qui ont fait l'effort de se déplacer et plus particulièrement celles et ceux qui ont apporté de l'aide pour l'installation et le bon déroulement de la soirée. Les conditions étaient dantesques ! Les rafales de vents ont soulevé les bâches de protection et renversé des tables, jetant au sol des verres, des serviettes en papier et autres biscuits apéritifs.

Finalement, nous avons passé une bonne soirée. Pour preuve, nous n'avions pas assez de diots pour répondre à la demande.

**Guillaume Capron**

## La recette du jour

Et il y a ceux qui savent transformer le manque en autre chose. Je vous livre le mail de Manu reçu quelques jours après. Arrivé trop tard ce soir, il n'est pas reparti les mains vides.

« Nous sommes arrivés trop tard ce soir là pour déguster cette pure merveille que propose la commune de Revel.

Alors du coup, après avoir bu 2 verres de rouge, mangé 2 patates cuites au marc et un verre de

poire du cru, j'ai récupéré un sac de marc qui avait servi à cuire les diots et les patates.

Le lendemain vengeance, j'ai acheté 12 diots.

J'ai tout simplement déposé dans ma cocotte un fond de marc, puis j'ai fait poêlé mes diots avec quelques oignons émincés. J'ai déposé mes diots sur le lit de marc, j'ai déglacé ma poêle au vin blanc et ajouté un peu d'eau. J'ai ensuite versé le jus et les oignons sur les diots.

J'ai recouvert le tout d'une bonne couche de marc, mis le couvercle et enfourné le tout 1h30 à 2heures au four à 180°

Un pur délice que ces « diots cuits au marc de l'alambic de REVEL »

*Manu*

## Merci Marcel

Nous étions nombreux pour dire adieu à Marcel le 12 février. Danièle, ses enfants, sa famille et aussi beaucoup d'amis de Revel et d'ailleurs.

Et c'était émouvant de voir autour de Marcel et sa famille toutes ces générations réunies. Marcel, natif de Revel et Danièle ont su accueillir depuis plus de 30 ans nombre de familles et leurs enfants venant s'installer dans notre village. Marcel a été le tonton de nombreux enfants que Danièle a gardé et garde encore pour les plus petits.

Ce jour là, ils étaient là avec leurs parents pour lui dire merci.

Merci de les avoir éveillés au jardin et à tous ces fruits et légumes dont ils se sont régalés,

de leur avoir appris à ne plus avoir peur des animaux ou savoir comment donner à manger aux poules et aux agneaux,

de leur avoir montré comment ranger les tas de bois pour l'hiver,

Merci pour tous ces souvenirs, souvent ignorés de nous mais qui doivent être bien vivants chez beaucoup de jeunes Revelois.

Taquin, il savait les "mettre dans sa poche" pour leur plus grand plaisir d'avoir un Tonton comme Marcel.

Au revoir Marcel.

*Thierry MAZILLE*



## Débat démocratique

Le petit entrefilet de la page 16 du dernier RD a interpellé mon rôle de citoyen teinté d'utopisme de temps à autre mais aussi de pragmatisme dans ces temps de crises.

Il est annoncé que 647.360 euros vont être investis dans la mise en conformité de certains bâtiments au titre de l'accueil des personnes à mobilité réduite (qu'il serait bien, une fois pour toutes de ne pas encore réduire à ces trois affreuses lettres).

De mémoire, le budget de notre commune est de l'ordre du double. Ce qui relève d'un choix important pour la petite commune que nous sommes.

Habitant Revel depuis plus de vingt-cinq ans, nous nous connaissons bien. Nous savons que notre village sait développer les solidarités quand elles sont nécessaires. Elles existaient chez nos anciens, nous les avons entretenues pour mieux les transmettre à nos enfants.

Je conçois que les lois existent, mais une certaine forme d'intelligence citoyenne est vitale, ces temps-ci. Ainsi, il serait intéressant de creuser l'idée de faire appel - même de manière partielle - à des dérogations que la loi a prévu dans ses décrets dits d'application. Ainsi celle dite de la "Disproportion entre

l'accessibilité et ses conséquences". On y découvre que les "Conséquences excessives sur les activités de l'établissement, comme la réduction significative des surfaces ou l'impact économique du coût des travaux, qui entraîneraient le déménagement ou la fermeture de l'établissement" sont de bonnes raisons qui doivent nous inviter à "penser autrement".

Je dis oui à l'adaptation de nos manières de vivre, je dis non à la disproportion entre nos envies et les moyens dont nous disposons.

Je suis pour la solidarité des uns envers les autres, je veux dénoncer tout déséquilibre dans la gestion des biens et deniers publics.

Je pense que toute personne mobile ou moins a un sens aigu de l'intérêt général qui doit prôner sur l'intérêt individuel.

Absent malgré moi trop souvent des débats municipaux, je pense que l'équipe en place doit prendre conseil auprès de tous avant d'engager ~673 années d'équivalent-taxe annuelle d'habitant de Revel.

Le temps est aux échanges de point de vue, ne ratons pas l'occasion d'avoir raison tous ensemble.

*Bruno Guibert - Le Sauzet*



# Petites annonces

- ☞ Bonjour, je m'appelle Sabrina, je suis une jeune fille de 17 ans, actuellement en Bac Professionnel Accompagnement Soins et Services à la personne, je cherche à garder des petits bout de choux lors de vos sorties ou autres, je suis disponible durant les week-ends et les vacances futurs, certains enfants me connaissent déjà car j'ai effectué un stage de 3,5 semaines à l'école maternelle de Revel, si vous êtes intéressés par mes services, me contacter au : 06 73 20 66 89, Au revoir.
- ☞ Vous avez des bébés et/ou des enfants en bas âge ? Vous souhaitez sortir le soir mais vous n'osez pas laisser vos petits ? A partir de maintenant vous pouvez partir l'esprit tranquille ! J'ai l'habitude de m'occuper de bébés et de plus grands enfants. J'ai 16 ans ½ et je suis libre les vendredi et samedi soir en période scolaire, tous les jours et tous les soirs pendant les vacances scolaires. Contact : Julia Delgado 07 86 63 31 07
- ☞ Bonjour, Afin de financer mes projets, je suis disponible pour tout baby-sitting, tous les soirs de la semaine, week-end inclus. Attention, je termine les Mercredi, Jeudi et Vendredi à 20h30 (ROC/Karaté), mais je peux exceptionnellement me libérer. Me contacter par tél ou email : 0678336005 ou thaissa.guib@gmail.com - Merci. Thaïssa
- ☞ Un essaim d'abeilles au sommet d'un arbre ou dans votre cheminée? Appelez-moi, je viendrai avec plaisir le chercher et vous faire goûter le miel de notre village. Laurent, 0672619069
- ☞ A vendre tondeuse 2 temps (adaptée aux terrains en pente), Wolf PVT 46cm de 2003, bon état général, moteur 3,8 CV (nickel), lame à affûter, 250 € à débattre. Répondre à [nathalie.denos@gmail.com](mailto:nathalie.denos@gmail.com) - 04 76 89 87 78
- ☞ VENDS 4 ROUES : TWINGO uniquement, pneus MICHELIN énergie 155/65 R 14, peu servies. Valeur neuve 400 euros. VENDUES 150 euros les 4 Tel: 06.85.99.90.87
- ☞ LOUE 50 METRES CARRE DE JARDIN. Centre du village chez particulier, terrain plat ensoleillé. Mise à disposition du matériel de jardinage Tel : 06.85.99.90.87
- ☞ Vends pneu et/ou jantes  
1 Pneu Goodyear 195/55/15 85V usé à 20%  
3 Pneus Michelin Alpin MS 175/65/14 - monté, usé à 50%  
1 Pneu Michelin Energy 165/70/13 79T usé à 20%  
4 Pneus Michelin Energy 185/65/15 88H monté, usé à 50%  
4 Jantes Renault Mégane 2006 205/55/16 91H avec Michelin Alpin usé à 80%  
Prix : 10€ l'unité ou 100€ l'ensemble  
Bruno Guibert - Le Sauzet - 0476898396 (de 20h30 à 21h30 uniquement)



**Bel Toit  
BOIS**

*Menuisier  
Charpentier  
Couverture*

*Stéphane Pette  
06 03 30 03 22  
[toittelbois@live.fr](mailto:toittelbois@live.fr)*

*Un coeur de métier maîtrisé, pour des créations uniques!*



# Agenda

## Mai

- ☞ Samedi 25 Trophée Départemental des jeunes VTTistes
- ☞ Samedi 25 à 20h Soirée NANANA - animation musicale à la salle de l'Oursière
- ☞ Dimanche 26 Trophée Régional des jeunes VTTistes à Freydière
- ☞ Dimanche 26 Concert de fin d'année de l'activité guitare de l'AFR à 17h en l'église

## Juin

- ☞ Dimanche 2 à 19h Concert de la chorale A travers chants et atelier jazz
- ☞ Dimanche 15 Fête de l'été
- ☞ Mercredi 12 Repas des anciens à la maison Guimet avec le CCAS
- ☞ Dimanche 23 à 18h Représentation théâtre Enfants Ados, salle de l'Oursière

## Juillet

- ☞ Samedi 6 à la nuit cinéma de plein air à Revel  
**Intouchables**

## Revel - Info

Afin d'être en français et sans pub, notre liste de diffusion a changé d'outil. La nouvelle adresse pour envoyer un message est : [revel-infos@listes.revel-belledonne.com](mailto:revel-infos@listes.revel-belledonne.com)

**le 25 mai 2013 - 20h00**  
**à partir de 10 ans**

**5€**

**NANANA** avec l'AFR

chanson participative  
→ Chef de chant : Antoinette BURDONI  
Bes de gaz production - nanana.contact@yahoo.fr - 06 71 26 84 29